



## PREVOYANCE SALARIE y ai-je droit

Par **soleil des iles**, le **14/06/2017** à **13:58**

Bonjour, voici ma question : je suis en maladie 2eme catégorie depuis 2012 et je suis pris en charge par la sécurité social qui me verse les indemnités d'invalidité, je souhaiterais savoir si j'ai le droit à une prévoyance de mon travail car j'en ai fait la demande à mon employeur où j'ai travaillé depuis 2000 et celui ci me répond que je ni ai pas droit sans aucune autre explication, pouvez-vous me dire si il y à un moyen autre de le savoir? je dépend de la convention collective de la restauration publique. Je fait toujours partie de la société et je reçois des fiches de paie à 0 tout les mois. merci pour votre réponse

Par **P.M.**, le **14/06/2017** à **16:58**

Bonjour,

Je présume que vous voulez parler d'une invalidité 2° catégorie...

Déjà l'employeur devrait vous avoir fourni une notice récapitulant les garanties de la prévoyance mais il semble qu'effectivement la [Convention collective nationale du personnel de la restauration publique](#) ne prévoit pas d'indemnités complémentaires...

Je vous conseillerais toutefois de vous rapprocher des Représentants du Personnel s'il y en a dans l'entreprise...

Par **soleil des iles**, le **14/06/2017** à **18:09**

Merci bien pour votre réponse